



**Built to Lead**

Pour publication immédiate : 07/09/2016

**GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

**LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE DES MESURES LEGISLATIVES POUR  
MODERNISER LA LOI SUR LE CONTRÔLE DES BOISSONS ALCOOLISÉES**

***Dans le cadre d'une refonte intégrale des Blues Laws, une nouvelle loi étend les ventes d'alcool dominicales dans les restaurants et dans les bars et élargit les ventes au détail par les producteurs***

***Cette législation consolide l'octroi de licence et allège les exigences réglementaires pour les caves vinicoles, les brasseries, les distilleries et les cidreries.***

Le gouverneur Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui des mesures législatives pour moderniser la loi new-yorkaise archaïque, vieille de 80 ans, sur le contrôle des boissons alcoolisées loi (Alcoholic Beverage Control Law), qui comprenait des dispositions interdisant la vente de boissons alcoolisées dans les établissements sur place avant midi le dimanche. Cette loi complète autorise la vente d'alcool plus tôt le dimanche, ajoute des dispositions de bon sens pour élargir les ventes au détail par les producteurs, et réduit les taxes onéreuses pour les caves vinicoles, les distilleries, les brasseries et les cidreries dans l'État. Au cours des cinq dernières années, le gouverneur Cuomo a entrepris des actions d'envergure pour simplifier les réglementations applicables au secteur des boissons, entraînant le triplement sans précédent du nombre d'entreprises vinicoles, de brasseries, de distilleries et de cidreries titulaires d'une licence à travers l'État. Le Gouverneur a signé les mesures législatives à la brasserie Genesee à Rochester.

« L'industrie émergente des boissons artisanales de New York sert de moteur économique pour les communautés de l'État et, avec ces mesures législatives, nous capitalisons sur ce progrès, » **a déclaré le gouverneur Cuomo.** « En réduisant les formalités administratives, en détruisant les barrières artificielles et en écartant des réglementations obscures et contraignantes, nous ouvrons la voie au dynamisme constant et à la croissance future, et je suis fier de promulguer cette loi. »

**Le chef de la majorité au Sénat, John J. Flanagan, a déclaré :** « Les petites entreprises et les consommateurs de l'État tireront grandement parti de cette réforme des blue laws obsolètes de l'État, qui étoffera les options de brunch le dimanche et favorisera la réussite durable des secteurs new-yorkais du service et des boissons. Je remercie le sénateur Lanza pour les efforts qu'il a déployés pour permettre l'adoption de cette loi, ainsi que le gouverneur Cuomo et nos collaborateurs à l'Assemblée d'avoir travaillé avec nous pour nous aider à réduire les formalités administratives et les réglementations contraignantes afin qu'un plus grand nombre d'entreprises puissent s'épanouir et prospérer. »

**Le porte-parole de l'Assemblée Carl Heastie a déclaré :** « New York abrite quelques-uns des meilleurs bières, cidres, vins et spiritueux artisanaux du pays. Cette

législation actualise et simplifie les lois new-yorkaises obsolètes de contrôle des boissons alcoolisées afin que le secteur des boissons artisanales de New York puisse prospérer et que tout le monde puisse profiter davantage de ce que notre formidable État a à offrir. J'aimerais remercier le chef de la majorité, Joe Morelle, et les membres de l'Assemblée, Robin Schimminger et Michael Benedetto, pour leur travail acharné et leur leadership pour faire de New York un endroit idéal pour les activités commerciales, inspirer le tourisme et ouvrir la porte à de nouvelles opportunités. »

**Le sénateur Andrew Lanza a déclaré :** « Cette loi modernisera les lois de l'Etat sur l'alcool qui, dans ce nombreux cas, datent de la Prohibition, tout en réduisant les formalités administratives, en abaissant les coûts et en écartant des réglementations contraignantes. Je remercie le gouverneur Cuomo et le chef de la majorité Flanagan des efforts qu'ils ont déployés pour promulguer ces mesures législatives importantes. »

La loi garantit que le secteur des boissons artisanales à New York continue à prospérer, en amendant la loi ABC (contrôle des boissons alcoolisées) pour y inclure ce qui suit :

- **Accroître les ventes dominicales :** La loi permet d'augmenter les ventes le dimanche dans les restaurants et dans les bars en modifiant les heures d'ouverture au niveau de l'État, les faisant passer de midi à 10 h. En outre, l'accord permet à ces titulaires de licences de demander un permis, limité à douze par an, pour vendre des boissons alcoolisées pour une consommation sur place les dimanches entre 8 h et la nouvelle heure d'ouverture de 10 h, dans les régions à l'extérieur de New York City.

- **Éliminer les exigences contraignantes de formalités administratives pour les fabricants artisanaux :** Lors du sommet du vin, de la bière et des spiritueux de 2012 (2012 Wine, Beer and Spirits Summit), le gouverneur Cuomo a mis un terme à la politique de l'Autorité des alcools de l'État (State Liquor Authority) interdisant les licences de fabrication multiples dans un même lieu, reconnaissant les contraintes supplémentaires qu'une telle interdiction imposait, par exemple, à une petite cave vinicole souhaitant également produire du whisky – notamment pour construire une infrastructure séparée. La loi regroupe les licences de fabrication artisanale en une seule demande afin de réduire les formalités pesantes pour ces petites entreprises.

- **Autoriser la vente de vin dans des Growlers (en vrac) :** La loi antérieure exigeait que le vin vendu au détail pour la consommation hors des locaux soit maintenu dans son conteneur hermétique d'origine et, par conséquent, les caves vinicoles de New York n'étaient pas autorisées à remplir des growlers. Cette interdiction pèse de manière excessive sur les entreprises vinicoles qui peuvent ouvrir un conteneur pour vendre du vin pour une consommation sur place, ou peuvent vendre du vin pour une consommation en dehors de l'établissement, mais ne peuvent pas remplir un growler destiné à être emporté hors de la cave vinicole. La loi institue un changement de bon sens pour autoriser les entreprises vinicoles à remplir les growlers de leurs clients. Par ailleurs, la loi autorise les caves vinicoles et les vignobles agricoles à permettre aux clients d'emporter chez eux les bouteilles de vins partiellement vides.

- **Réduire les taxes pour les vendeurs de boissons artisanales :** La loi ABC obligeait tout vendeur ou solliciteur employé par un fabricant ou un grossiste à obtenir un permis de sollicitation en plus d'un cautionnement douanier. Reconnaissant l'obstacle financier imposé par ces taxes supplémentaires inutiles, la loi élimine la taxe pour un permis de sollicitation pour les fabricants artisanaux et retire les exigences de cautionnement douanier pour tous les fabricants.

- **Taxes réduites pour les petits grossistes :** L'activité principale de la majorité des grossistes de boissons alcoolisées est la vente de leurs produits à des

détaillants titulaires de licences, tels que les bars, les restaurants et les magasins de boissons alcoolisées. Cependant, il existe actuellement des petits grossistes à New York qui vendent un nombre limité de marques qu'ils importent directement aux grands grossistes pour être distribuées aux détaillants. Selon la loi ABC, ces petits grossistes devaient payés le même montant pour leur licence que leurs homologues plus grands, avec des coûts allant de 1 460 \$ pour une licence de brasseur d'un an à 27 280 \$ pour une licence de vente en gros d'alcool de trois ans. Cette contrainte financière nécessitait souvent que ces petits commerces fassent un choix entre continuer à être titulaire d'une licence de grossiste new-yorkaise et déplacer leur commerce en dehors de New York. La loi crée une « licence d'importateur » peu coûteuse, disponible pour tous les grossistes qui vendent uniquement à d'autres grossistes. Ces entreprises peuvent désormais obtenir une licence d'importation pour seulement 125 \$ par an.

• **Autoriser les emballages cadeaux** : La loi autorise les magasins d'alcool à vendre du papier cadeau et des sacs cadeaux à leurs clients.

Les mesures législatives pour amender la loi ABC ont été d'abord proposées par le gouverneur Cuomo comme conséquence directe du groupe de travail sur la loi de contrôle des boissons alcoolisées (Alcoholic Beverage Control Law Working Group) – un groupe d'experts indépendants formé par le gouverneur Cuomo en novembre 2015 et chargé d'élaborer des recommandations afin de moderniser les loi régissant la fabrication, la vente en gros et la vente au détail des boissons alcoolisées dans l'État de New York.

### **Capitaliser sur les réformes de l'industrie antérieures pour stimuler l'économie de New York**

Cette loi capitalise sur les progrès réalisés par le Gouverneur au cours des cinq dernières années, notamment l'adoption de la Loi sur les boissons artisanales (Craft New York Act), visant à réduire la lourdeur des exigences pour les producteurs et à assouplir les restrictions concernant la mise sur le marché des produits artisanaux. Depuis 2011, l'État a mis en œuvre un certain nombre de réformes significatives et a étendu des programmes afin de stimuler le secteur des boissons artisanales, notamment en créant de nouvelles licences de fabrication agricoles, en initiant une campagne promotionnelle de 60 millions de dollars au niveau de l'État et en organisant des sommets du vin, de la bière et des spiritueux dans tout l'État.

La réussite des investissements de New York dans le secteur des boissons artisanales peut être observée de Finger Lakes à la péninsule de North Folk de Long Island. Grâce au leadership du gouverneur Cuomo, New York abrite désormais plus de 900 caves vinicoles, brasseries, distilleries et cidreries. Le nombre de vignobles agricoles a augmenté de plus de 60 pour cent, passant de 195 en 2010 à 315 aujourd'hui. De plus, le nombre de micro-brasseries a augmenté de 270 pour cent, passant de 40 en 2010 à 148, tandis que le nombre de distilleries agricoles est passé de 10 à peine en 2010 à 95 aujourd'hui. Deux nouvelles licences ont vu le jour depuis 2011 : la licence de brasserie agricole, en 2013, et la licence de cidrerie agricole, en 2014. New York accueille désormais 129 brasseries agricoles et 22 cidreries agricoles.

###